

**SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft =
SSO : Société suisse des officiers = SSU :
Società svizzera degli ufficiali**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



SSO - Société suisse des officiers

COMITÉ DE LA SSO

L'état actuel de l'armée – une analyse pragmatique

SSO

«Passion» était le credo prononcé par le Conseiller fédéral Ueli Maurer lors de l'Assemblée des Délégués de la SSO. Le nouveau ministre attend de la passion de la part des officiers, mais aussi davantage de moyens financiers pour notre armée. Sur ce point, il concorde avec le colonel EMG Hans Schatzmann, Président de la SSO. Carlo Parolari, maire de Frauenfeld, et le Conseiller d'Etat Claudius Graf-Schelling, Chef du Département de la justice et de la sécurité du canton de Thurgovie ont saisi l'occasion pour remercier les officiers présents à l'assemblée de leur disponibilité à s'engager au-dessus de la moyenne.

Après avoir réglé les affaires courantes, les délégués, réunis dans le «Bürgersaal» du Rathaus de Frauenfeld, ont écouté avec grande attention les réflexions du nouveau Chef du DDPS sur l'état actuel de l'armée, ensemble avec nombreux politiciens du canton de Thurgovie et une délégation représentative des officiers généraux supérieurs, entre autres le Cdt C André Blattmann, Chef de l'armée, le Cdt C Dominique Andrey, Cdt des Forces terrestres, et de nombreux autres invités.

2008: aucune jubilation

En passant en rétrospective son premier année de présidence, le colonel EMG Hans Schatzmann n'a pas manqué de constater que, malgré son jubilé des 175 ans, la SSO n'a pourtant pas souvent eu raison de jubiler. Tout de même, les positions parfois tendancieuses et simplistes sur l'armée ont donné à la SSO la possibilité de corriger l'une ou l'autre idée erronée et de se prononcer de manière crédible en faveur de l'armée. Actuellement, les nouvelles élections à la tête du DDPS et du commandement de l'armée nous rendent confiants, ce qui vaut aussi pour l'élaboration d'un nouveau rapport sur la politique de sécurité, basé sur la procédure de consultation récemment commencée. Il est absolument nécessaire de trouver un consensus en matière de politique de sécurité, afin d'éviter des situations négatives, telles que les querelles concernant les étapes de développement de l'armée 2008/2011, le manque d'accord au sein du Parlement à propos de la révision de la Loi militaires ou le rejet de différents programmes d'armement.

Ce n'est qu'en raison d'un consensus en matière de politique de sécurité que l'armée pourra obtenir les moyens financiers dont elle a besoin. Aux yeux du président de la SSO, les dépenses pour la défense, drastiquement reculées ces dernières années, doivent être augmentées à court terme à un minimum de 4 milliards de francs par an et elles doivent aussi être augmentées de manière continue dans l'avenir.

Réalité contre rhétorique

Le Conseiller fédéral Ueli Maurer commence son allocution en déclarant que la ligne directrice pour toutes ses décisions est la question fondamentale de la sécurité du pays. Dans son engagement pour l'armée et le bien-être des troupes, il dépend de la clarté avec laquelle les problèmes lui sont présentés. Sincérité, confiance et transparence constituent son credo. Les écoles et les cours de répétition fonctionnent bien et sont caractérisés par le calme et le pragmatisme. A son avis, pourtant, on devrait utiliser encore mieux les centres d'entraînement au combat, d'ailleurs très chers. Le conseiller fédéral critique le Parlement pour n'avoir pas donné à l'armée des missions bien définies. Par conséquent, l'armée a formulé elle-même ses missions dans sa Vision 2015. Selon le Conseiller fédéral, l'armée a besoin de sécurité politique, et les débats approfondis sur le nouveau rapport de politique de sécurité pourraient constituer la base commune nécessaire.

L'Armée XXI et l'étape de développement 2008/2011 constituent la plus grande réforme militaire de l'histoire suisse, avec la mise hors service de bien 12'000 installations et la mise à la ferraille de tonnes de matériel de guerre. Le licenciement de milliers de militaires a causé une perte de savoir-faire inestimable, dont nous en subissons encore les conséquences. Plus de 1000 projets sont en cours, estime le Conseiller fédéral Maurer, les idées sont nombreuses, mais pas bien conçues. On constate un manque de points forts et de soutien mutuel. La base logistique et la base d'aide au commandement de l'armée occasionnent des soucis. Même que la BLA ait franchi le creux de la vague, elle ne peut pourtant remplir sa mission sans l'aide des troupes, et la perte de compétence est particulièrement pénible. En ce qui concerne la BAC, il faut réduire progressivement les 600 systèmes différents.

Les finances - un sujet explosif

Qui veut diriger doit connaître les chiffres. Les coûts effectifs ne sont pas connus, il faut des nouveaux calculs. L'armée a à sa disposition un milliard de francs de moins, et la situation économique actuelle n'est pas porteuse d'espoir en ce qui concerne une augmentation du budget militaire. Il faut donc se poser la question de ce qu'on peut vraiment faire avec les finances disponibles, ce qui ne comprend certes pas des dépenses spéciales. Trop d'argent est consacré à l'administration et trop peu à l'armement. Bien que les transferts de crédits ne soient pas très populaires, ils seront pourtant inévitables.



SSO - Société suisse des officiers

Début du débat sur la politique de sécurité

SSO

Comme 30 autres institutions nationales, la SSO a été invitée à exposer ses idées sur le contenu et le but du prochain rapport sur la politique de sécurité. D'après la SSO, ce rapport doit viser à obtenir un consensus durable qui puisse former une base solide pour l'évolution des instruments de la politique de sécurité, notamment de l'armée.

Qu'est-ce que la politique de sécurité?

Pour la SSO, la politique de sécurité constitue l'ensemble de toutes les mesures adoptées par l'Etat pour défendre le pays de dangers ou actes de violence de dimensions stratégiques ayant des conséquences nationales, régionales ou internationales et concernant tous secteurs importants de l'Etat et de la société. Les facteurs à l'origine de ces dangers peuvent se trouver à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. La politique de sécurité doit montrer clairement la stratégie qu'elle suit et *quels* sont les instruments à adopter et dans *quelle* manière. Dans ce contexte, il faut surtout faire attention à la juste coordination des mesures, des moyens et du commandement. En Suisse, nous n'avons pas une «gestion du risque» proprement dite, c'est pourquoi une situation de crise tend à nous prendre au dépourvu.

Evolution des tendances de la politique de sécurité

La démocratisation en Europe a heureusement porté à une réduction drastique des probabilités de guerres entre les Etats, même si elles ne se laissent pas exclure complètement. De même, on ne peut pas exclure complètement d'éventuelles agressions armées envers notre continent (attaque de la Suisse au moyen de missiles à longue portée). Actuellement a lieu une dénationalisation des conflits armés. Les guerres traditionnelles entre différents pays ont été remplacées par nombreuses formes de dangers qui menacent notre civilisation. La gamme de ces dangers va des conflits nationaux aux cas d'extrémisme politique ou religieux, du terrorisme transnational à la prolifération des armes de destruction massive, de l'emploi de lanceurs ou d'autres systèmes de transport spatiaux aux catastrophes de toute nature.

L'évolution s'éloigne de la défense classique de l'Etat ou du territoire national et va surtout vers la protection de la société et de ses institutions. La création de stabilité et de sécurité devient une mission globale face à une situation extraordinaire. Les limites entre sécurité intérieure et sécurité extérieure deviennent toujours moins claires.

Sur ce point, la SSO exige du rapport sur la politique de sécurité une définition claire et sans équivoque, car c'est justement ce manque de clarté qui bloque ou empêche un emploi adéquat de tous les instruments de la politique de sécurité.

Conséquences

Une analyse permanente de la situation est indispensable. Le service de renseignements est très important à ce propos. D'éventuels signes de crise doivent être traités avec extrême sensibilité. Les instruments du pouvoir de l'Etat doivent être utilisés de manière multifonctionnelle et souple pour réagir à un premier défi avec la plus grande autonomie politico-sécuritaire possible. Les principes politico-sécuritaires doivent être examinés et adaptés régulièrement sans pourtant mettre en danger la continuité de la politique de sécurité. La conception de la politique de sécurité peut porter le titre «Aptitude – Flexibilité – Coopération». Elle doit définir clairement les tâches des différents instruments disponibles. Chacun de ces instruments a des compétences clés (celle de l'armée est la défense et la réserve stratégique de sécurité), mais doit aussi être prêt et capable d'apporter un appui subsidiaire aux autres instruments. Cela exige un haut degré de multifonctionnalité, modularité, interopérabilité et souplesse. Un point essentiel est de constituer la coopération des instruments politico-sécuritaires avec des partenaires étrangers dans les domaines du service de renseignement, de l'économie, des forces policières et militaires, ainsi que la coopération au plan national entre la Confédération, les cantons, l'armée, le corps de police, la protection et les services de sauvetage.

Stratégies fondamentales de la Suisse

Les piliers de la politique de sécurité suisse sont entre autres la neutralité, l'armée de milice et l'obligation de servir. La SSO ne voit aucune alternative apte à remplacer chacun de ces trois piliers. La neutralité est prouvée et très bien créée en Suisse. Elle n'empêche pas à la Suisse de participer à la solidarité et à la coopération internationale avec ses bons offices, son aide humanitaire et les emplois de l'armée pour la promotion de la paix. Elle est basée sur l'indépendance et sur une politique extérieure qui respecte le principe de la neutralité. Les avantages du système de milice sont évidents et beaucoup plus nombreux que les désavantages.

L'armée a les quatre missions suivantes :

1. La prévention des conflits, c'est-à-dire un effet dissuasif durable ;
2. La défense, c'est-à-dire la protection dans des situations extraordinaires (moyens lourds à disposition de l'Etat dans une situation critique/réserves stratégiques), aptitude à repousser les agressions militaires (maintien de la compétence à la défense) ;
3. La promotion de la paix, la participation adéquate aux engagements militaires dans le cadre des Opérations de Soutien de la Paix (PSO) ;
4. La sauvegarde des conditions existentielles ;
5. Le rapport doit donner des directives très claires quant aux missions de l'armée, et les détails devront être élaborés dans un prochain plan directeur de l'armée.

Moyens financiers

Il faut arrêter de pratiquer une politique qui juge le degré de la menace en fonction des moyens financiers disponibles. La planification des forces armées doit être dictée par la mission à accomplir et non par le budget. Une planification pour une période de 4 ans et un crédit cadre de la même durée permettrait d'obtenir stabilité et sécurité dans la planification de l'armée. Il faut viser à un cadre financier annuel de 4 milliards de francs suisses avec un pourcentage d'investissement du 50% des dépenses pour la défense afin de garantir un niveau technologique moyen.

Importance du rapport

Le nouveau rapport sur la politique de sécurité doit avoir le caractère d'un « Livre blanc » et contenir les positions fondamentales. Cela signifie, entre autre, le positionnement de la Suisse au sein de la communauté internationale. Le rapport doit aussi montrer la stratégie globale que la Suisse veut adopter pour atteindre les objectifs envisagés. Ce rapport doit être actualisé au cours de chaque législature. Il s'agit d'un rapport du Conseil fédéral et du Parlement. Il ne suffit donc pas que le Parlement en prenne connaissance. Il le doit aussi actualiser si nécessaire et il le doit approuver et s'engager pour que son contenu soit réalisé.

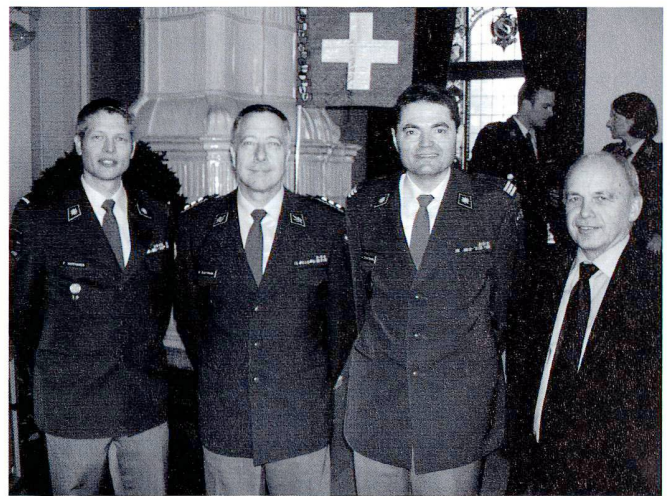
Intérêts politico-sécuritaire de la Suisse

- Sauvegarde des conditions existentielles (ressources naturelles, économie, énergie, renseignement)
- Institutions efficaces
- Paix stable (en Suisse et en Europe)
- Sauvegarde de l'indépendance et de la souveraineté
- Respect des valeurs

Pour la version intégrale de l'allocution tenue allemand par le Président de la SSO Hans Schatzmann le 13 mars 2009 à Berne, veuillez consulter le site : www.sog.ch

Congés et élections

Les affaires courantes ont été réglées rapidement. Après plusieurs années au sein du comité, les membres suivants ont donné leur congé: le colonel Rino Fasol, vice-président, le colonel EMG Robert Riedo, le lieutenant-colonel Willi Keller et le capitaine Michael Marty. Les délégués ont renforcé la fraction latine du comité en éliant les trois nouveaux membres suivants: le colonel Gérard Brodard, le lieutenant-colonel Stefano Coduri et le lieutenant-colonel François Villard. Le major Hans Jörg Riem a été élu comme deuxième réviser et remplace le major Stefan Haag, réserve, mais avec remerciements.



Le Conseiller fédéral Ueli Maurer avec (de gauche à droite) le major EMG Fabian Kapfhamer, Président de la SCO de Thurgovie, le Cdt C André Blattmann et le colonel EMG Hans Schatzmann



Communiqué de presse

La SSO regrette l'échec de la révision de la loi militaire

SSO, 11 juin 2009. Avec le refus de la proposition de pouvoir obliger des soldats de milice à un cours de répétition à l'étranger un élément important de la révision de la loi militaire a échoué dans les chambres fédérales, faisant du même coup couler l'entier de la révision. La Société suisse des Officiers (SSO) regrette qu'il n'ait pas de possibilité de faire exercer le combat interarmes dans des circonstances réalistes, si nécessaire. Un cours de répétition à l'étranger en l'espace de six ans aurait été compatible avec le système de milice en dépit de quelques problèmes pratiques. En refusant les propositions de la conférence d'entente, le Conseil national a donné un nouveau mauvais signe pour l'avenir. Une fois de plus le National torpille une révision modérée pour laquelle le Conseiller fédéral Ueli Maurer s'est engagé avec conviction et qui aurait donné à l'armée la possibilité de se préparer avec efficacité aux dangers et risques.

Reste l'espoir que le nouveau rapport de la politique de sécurité constituera une base solide sur laquelle les missions et les structures de l'armée pourront s'orienter à long terme de sorte qu'elles ne deviennent pas sans cesse victime des confrontations idéologiques au parlement.

Pour d'autres informations

Br Denis Froidevaux, Vice-président, 079 214 14 22